

## OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

### Consultation des associations, Atelier en ligne Le 7 décembre 2020 – compte rendu de la séance

#### Présents :

- **Associations: 18 participants**
- **Pour le Collège (2) :** Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin), Steve DE WEVERE (Echevin et Président du CPAS)
- **Pour l'Administration communale (1) :** Valentine DE MERODE (éco-conseillère et agent relais PCDR)
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie (3) :** Laëtitia LAMARCO, Nicolas BOSMANS, Julien APERS (agents de développement)

#### Annexe :

- Réponses exhaustives aux questions posées dans les sous-groupes

---

#### **Ordre du jour :**

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
3. *Méthodologie de consultation des 18 associations*
4. *Synthèse des besoins et idées de projets des associations*
5. *Conclusion et suites*

---

### **1. Introduction**

Laëtitia LAMARCO, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), souhaite la bienvenue aux participants et explique l'interface technique de l'atelier en ligne. Elle explique les consignes à respecter pour que la réunion en ligne se passe au mieux. Elle présente ses collègues Nicolas BOSMANS et Julien APERS et cède la parole à Steve DE WEVERE, Echevin à l'environnement et Président du CPAS pour son mot de bienvenue.

Steve DE WEVERE explique les raisons pour lesquelles la Commune a souhaité rencontrer les associations ce soir. La commune réalise sa toute première Opération de Développement Rural (ODR). Ce processus participatif permettra de co-construire avec les citoyens et les acteurs locaux les projets à venir. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Les consultations villageoises ont commencé en mars 2020 mais ont dû être adaptées en ligne suite à la crise sanitaire. Quelques rencontres ont tout de même eu lieu en présentiel dans le Centre, à Tangissart, à la Roche et à Beurieux. Actuellement, la participation continue en ligne. La Commune fait aujourd'hui appel aux associations pour mieux cerner leurs besoins et connaître leurs idées de projets. La finalité sera de définir un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), soit une trentaine de projets structurants pour les 10 ans à venir. Steve DE WEVERE redonne ensuite la parole à la FRW pour l'ordre du jour et le déroulement de la réunion en ligne.

## **2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural et appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural**

### **L'Opération de Développement Rural (ODR)**

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
  - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
  - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
  - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
  
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
  - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
  - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural.
  - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique ([www.frw.be](http://www.frw.be)), a pour missions : d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ; de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ; d'impulser certaines réflexions ; d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
  - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
  - Le bureau d'étude sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
  
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon et un Arrêté d'Exécution dont la dernière version date de 2014, ainsi que d'une Circulaire ministérielle dont la dernière version date d'octobre 2020.
  
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
  
- **Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.**
  - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des consultations citoyennes

- Ce diagnostic territorial est enrichi du ressenti de la population et des acteurs de terrain (dont les associations) pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.
- **Quelques exemples de projets issus de PCDR directement liés à la vie associative :**
  - La pérennisation d'une dynamique culturelle en centre culturel à Pont-à-Celles
  - La construction d'une salle socio-récréative à Braine-le-Château
  - La rénovation de l'ancienne maison communale d'Haut-Ittre en maison rurale
  - La création d'un groupe d'actions « échanges de bonnes pratiques » entre associations à Gembloux
  - Le Vél'Orneau : balade cyclable avec découverte des associations
  - Accueil des nouveaux habitants couplé à la journée des associations à Hélécines
  - « Associ'actions » : une dynamique de mise en valeur des associations à Chastre

### **La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

Une fois le cycle des consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires politiques, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Concrètement, tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 20 décembre 2020. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

### **3. Méthodologie de consultation des 18 associations**

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, expose le déroulement du temps de travail collectif. **Trois sous-groupes sont organisés sur la plateforme en ligne** grâce à une répartition aléatoire des participants.

Dans chaque sous-groupe, un modérateur FRW se charge de l'animation et du compte rendu des échanges.

**Durant 1h, 4 thématiques associatives sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :**

- **Les activités associatives à Court-Saint-Etienne**
- **Les partenariats**
- **Les moyens matériels et humains**
- **La communication**

L'objectif de la séance d'échanges est de **faire réagir les participants sur une série de questions guides**. Pendant une heure, les associations discutent entre eux de leurs situations, leurs besoins et soumettent également des idées de projets, s'ils en ont.

#### **Groupe 1 : Laëtitia Lamarcq - modérateur FRW**

***ASBL présentes : Le Forum stéphanois, Le Patrimoine stéphanois, Les Artlevants, Club de Gym La Courtoise, PAMExpo, La Chaloupe ASBL  
+ Commune de CSE (service environnement)***

#### **Groupe 2 : Nicolas Bosmans – modérateur FRW**

***ASBL présentes : La Sardane, Contrat de Rivière Dyle-Gette, Braderie Stéphanoise Asbl et Comité du souvenir franco-belge, Comité de Jumelage, Académie intercommunale CSE/LLN, Maison des artistes, Salle Notre-Dame de Tangissart***

#### **Groupe 3 – Julien Apers – modérateur FRW**

***ASBL présentes : Ju-Jitsu Club CSE, APEWI (association de parents de l'école de Wisterzée), la Courtoise et l'association sportive stéphanoise, le GRACQ, le Comité des fêtes de Sart-Messire-Guillaume  
+ Commune de CSE (échevin à l'environnement)***

Ci-dessous le tableau de synthèse des idées (4.)

Les réponses exhaustives aux questions posées par sous-groupes se trouvent dans le document annexé au compte rendu.

## 4. Synthèse des besoins des associations et idées de projets



### ACTIVITES

- ➔ Développer les lieux de rassemblements dans les villages et rénover les salles communales
- ➔ Environnement : regrouper les guides composteurs (et autres asbl ?) + programme de plantations + potager partagé (actuellement dans les cartons de la Commune)
- ➔ Culture : développer l'accès au Foyer populaire pour les autres ASBL
- ➔ Créer un évènement land art
- ➔ Accueil des nouveaux habitants : intégrer une présentation du secteur associatif avec une remise de documents pertinents pour se renseigner (annuaire, références Internet, etc.). Aussi, on pourrait réfléchir au fait que certaines associations puissent venir se présenter.
- ➔ Développer des activités communales/associatives pour les personnes précarisées
- ➔ Développer l'offre pour la jeunesse afin d'éviter la fuite vers l'extérieur
- ➔ Relancer un Fond d'infrastructures pour nos aînés et la jeunesse (ex: hall n°11, foyer populaire...)
- ➔ Augmenter l'offre inter/trans-générationnelle (en lien avec le Conseil consultatif des aînés s'il existe encore ?)
- ➔ Relancer « le réveil horticole asbl » en lien/soutien avec la Commune ?
- ➔ Penser au public à mobilité réduite pour le développement des activités



### PARTENARIATS

- ➔ **Créer une nouvelle édition de la journée/fête des associations.** Objectif de la journée : faire découvrir les activités aux citoyens mais aussi amener les membres à se rencontrer et créer du réseautage entre eux. Il sera nécessaire de repenser la dynamique et de revoir la formule de ce qu'il y a déjà été fait dans le passé. De faite, les journées associatives avec la tenue de stands n'ont pas toujours eu le succès escompté. Un support communal / PCDR serait bienvenue (**groupe 1, 2 et 3**)
- ➔ **Faire un cadastre/répertoire actualisé des associations** pour avoir une vision d'ensemble de ce qui existe à CSE - Le Forum Stéphanois pourrait prendre cela en charge mais aurait besoin d'un jobiste ou d'un soutien communal pour mettre à jour ce listing (**groupe 1, 2 et 3**)
- ➔ **Créer une plateforme d'échanges, de partage et de rencontre pour le monde associatif.** Aussi, il est primordial que celle-ci soit gérée par quelqu'un, qu'il y ait un coordinateur.trice. La Commune pourrait-elle jouer ce rôle ? Il serait possible, via cette plateforme, de mutualiser le matériel et de le mettre à disposition gratuitement pour les autres associations. Le Comité des fêtes par exemple, propose de prêter sa vaisselle lors d'évènements organisés par d'autres (souper, barbecue, etc.) (**groupe 2 et 3**)
- ➔ Besoins d'une certaine coordination pour faire les liens entre les acteurs culturels. Le Forum Stéphanois joue en partie ce rôle de plateforme mais cela pourrait être renforcé
- ➔ Développer la culture de proximité : décentraliser la culture et réunir acteurs culturels professionnels et amateurs
- ➔ Le PAMexpo pourrait faire un travail de relais via un présentoir des associations (ou autre). Des compléments pourraient être envisagés avec le Forum Stéphanois.
- ➔ Le CCBW pourrait s'investir davantage localement, notamment pour la Fête de la Musique, mais il faudrait du répondant au niveau communal car il y a un manque de ressources
- ➔ Proposition du Contrat de Rivière : associer culture et découverte de la nature en créant des balades contées dans des milieux naturels ou le long de cours d'eau, par exemple
- ➔ Renforcer le maillage écologique (plantation d'haies) et sensibiliser les propriétaires des jardins à la biodiversité pour ainsi éviter les pelouses parfaitement tondues. Partenariats à développer entre la Commune et les ASBL environnementales



## **MOYENS MATERIELS ET HUMAINS**

- ➔ Penser à toujours avoir un coordinateur pour chaque nouveau projet développé
- ➔ Penser au renouveau des associations (relève)
- ➔ **Construire des locaux pour les scouts (groupe 1 et 3)**
- ➔ Prévoir des locaux adaptés aux activités artistiques + développer le lien avec les écoles. CSE pourrait devenir commune pilote pour l'enseignement artistique ?
- ➔ Aménager des plaines de jeux et espaces verts + Incroyables comestibles
- ➔ Développer de nouveaux potagers collectifs (en parcelles) avec un règlement commun et une coordination. C'est très convivial pour les seniors et permettrait des projets concrets en intergénérationnel. Question de localisation : villages ou noyaux du Centre ?
- ➔ Créer un annuaire / une plateforme d'échanges de matériel entre associations (cfr. projet inscrit dans « partenariats »)
- ➔ La Commune pourrait proposer un soutien financier aux associations ou mettre en place des mesures qui permettent de soulager les associations qui souffrent de la crise COVID-19. Par exemple, une association en difficulté financière a obtenu la réduction du tarif de location de la salle de sport afin de pérenniser ses activités
- ➔ Soutenir le Quatre quarts pour que la coopérative puisse perdurer



## **COMMUNICATION**

- ➔ Rendre plus visible et accessible la newsletter communale
- ➔ Passer de 3 à 5 publications / an de « Bonjour Court » et développer la communication vers les associations pour qu'ils connaissent mieux ce support communal
- ➔ Prévoir une ou deux pages par bulletin communal dans lesquelles, les associations se présentent tour à tour
- ➔ Pour un bien, la communication de l'agenda des activités associatives devrait être mensuel (mais conscience que c'est lourd à porter...)
- ➔ **Comme cela a déjà été mentionné, il serait bon de créer une plateforme interactive d'échanges rassemblant les associations sous une gestion communale (groupe 2 et 3)**
- ➔ Répertoire des associations + journée des associations + présentoir au PAM
- ➔ Travail de communication à faire vers Court-Village pour faire connaître les associations locales et relier les nouveaux habitants aux associations
- ➔ Prévoir un colis de bienvenue pour les nouveaux habitants (lors du moment d'accueil) - Offrir une participation (ou plusieurs) gratuite(s) dans la (les)association(s) de son choix, afin de faire découvrir le parc d'activités et les tester
- ➔ Travail de communication et de visibilité à réaliser sur l'image de certaines associations
- ➔ Utiliser davantage les réseaux sociaux pour faire la publicité des activités associatives de la Commune
- ➔ Développer la "proactivité" vers les médias locaux afin que les activités locales y soient mieux relayées

## 5. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions et rappelle [l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural](#) ainsi que [l'appel à idées en cours](#) via la plateforme participation.frw.be. La clôture de l'appel à idées et des candidatures pour la CLDR se fera le 20 décembre 2020.

**La FRW présente les prochaines étapes dans l'élaboration du PCDR (premier trimestre 2021) :**

- Récolte et traitement de tous les constats et idées de projets
- Clôture des candidatures et mise en place de la Commission Locale de Développement Rural
- Validation d'un diagnostic partagé
- Groupes de Travail
- Etc.

L'objectif final étant la validation du PCDR de Court-Saint-Etienne dans le courant de l'année 2023.

**La séance se termine par un échange de questions/réponses.**

Les questions posées par les associations sont les suivantes :

- **La CLDR : peut-on candidater si on n'habite pas la commune mais si le siège social de l'association pour laquelle on travaille est à Court-St-Etienne (ex : Académie) ?**
  - Réponse de la FRW : le Décret ne l'interdit pas formellement mais dans la mesure du possible, les candidatures privilégiées sont majoritairement celles des habitants de la commune. Si cela représente 1 à 2 candidatures, une exception peut être faite pour un membre non résident de la commune mais y développant des activités (professionnelles, associatives, ...).
- **Quelles seront les suites données pour les associations ? Une nouvelle rencontre est-elle prévue en 2021 pour continuer les échanges ?**
  - Réponse de la FRW : La programmation des réunions et rencontres en 2021 se réalisera avec la CLDR nouvellement mise en place et la Commune. Ce sont elles qui jaugeront de la pertinence de lancer un Groupe de Travail pour les associations. Les participants seront bien évidemment tenus au courant des suites de l'élaboration du PCDR et des nouvelles dates de rencontre, le cas échéant.

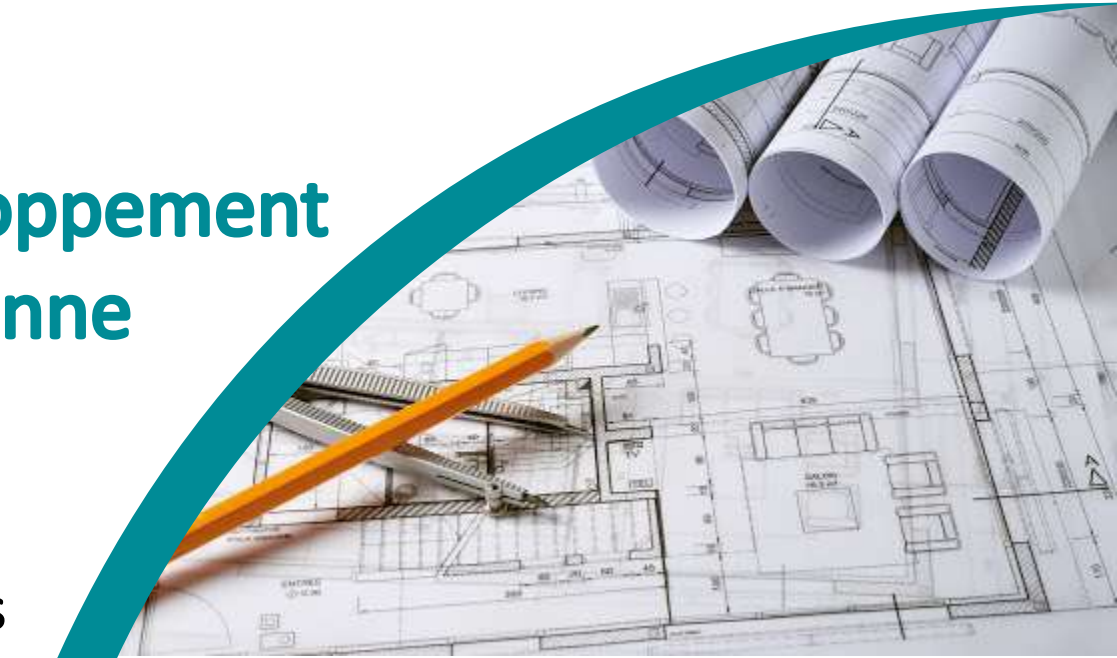
Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Laëtitia LAMARCQ, Nicolas BOSMANS et Julien APERS



Ensemble, pour des villages vivants

# L'Opération de Développement Rural de Court-St-Etienne

Consultation des associations  
Atelier en ligne  
7 décembre 2020



# Qui sommes-nous ?



## Le rôle de la FRW... dans l'accompagnement des ODR

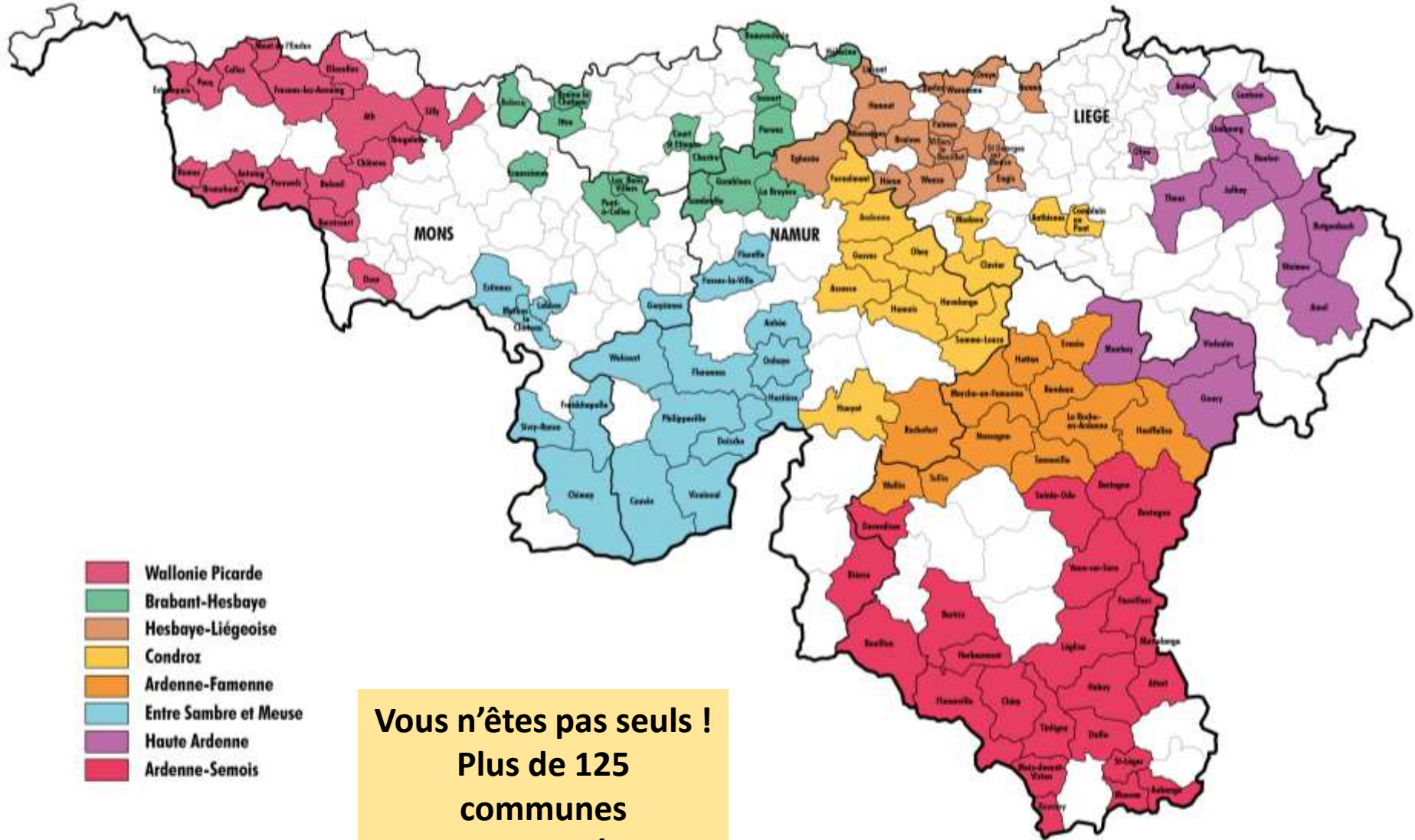
**Animer** : processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience, .....

**Conseiller** : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,....

**Relayer** : préoccupations du local vers les niveaux supérieurs



# Opérations de développement rural accompagnées par la FRW



# Une ODR, plusieurs intérêts...



**Priorités d'avenir**



**Projet global et durable**



**Moyens financiers**

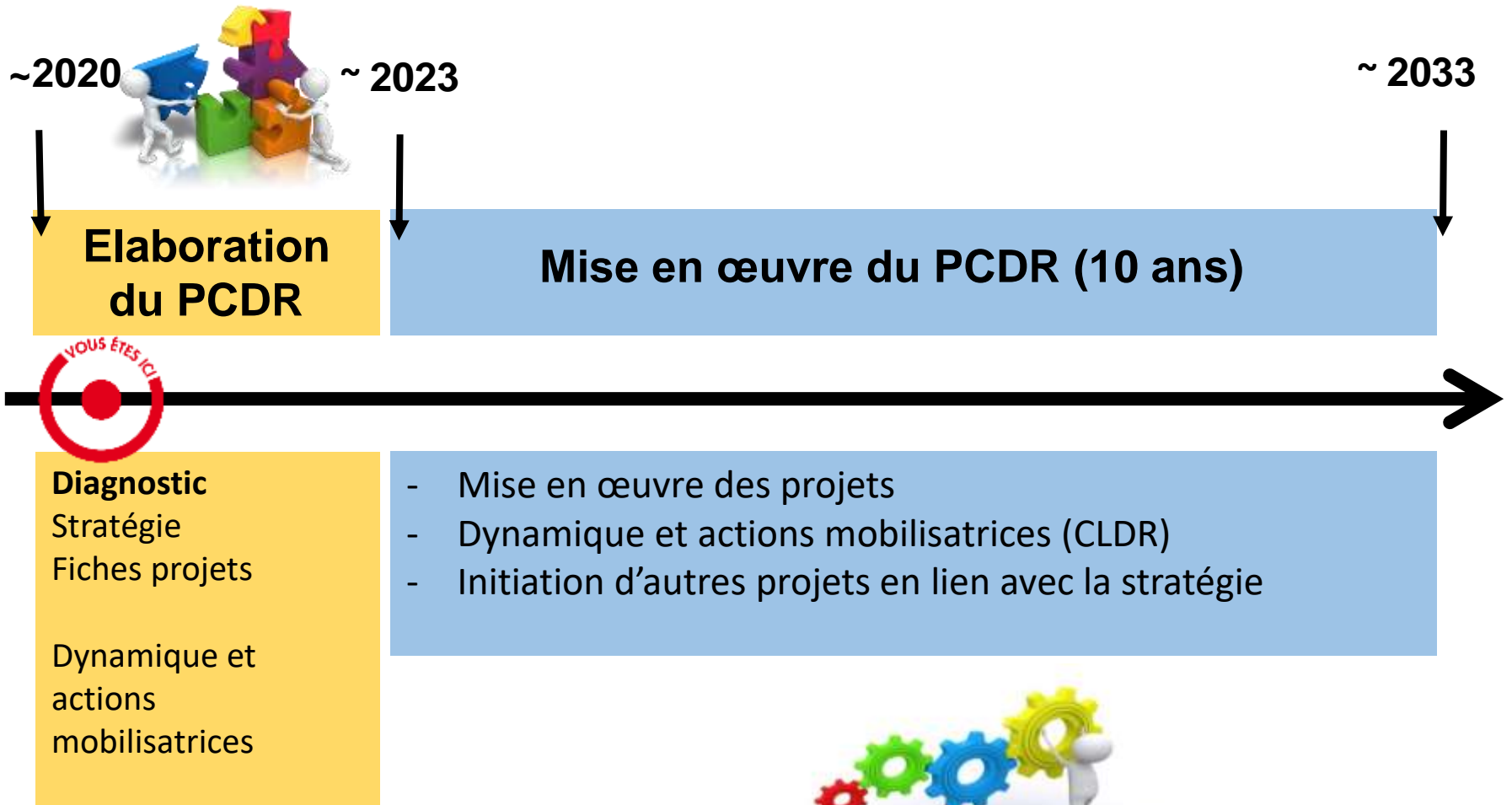


**Mobilisation**



**Réalisations concrètes**

# Les étapes d'une ODR



# Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**



Pont-à-Celles



Pérennisation d'une dynamique culturelle en centre culturel

BRAINE-LE-CHÂTEAU



Construction d'une salle socio-récréative

ITTRE



Rénovation de l'ancienne maison communale d'Haut-Ittre en Maison rurale

GEMBLoux



Groupe d'Actions « échange de bonnes pratiques » entre associations



Ballade cyclable avec découverte des associations...

HELECINES



Accueil des nouveaux habitants couplés avec journée des associations

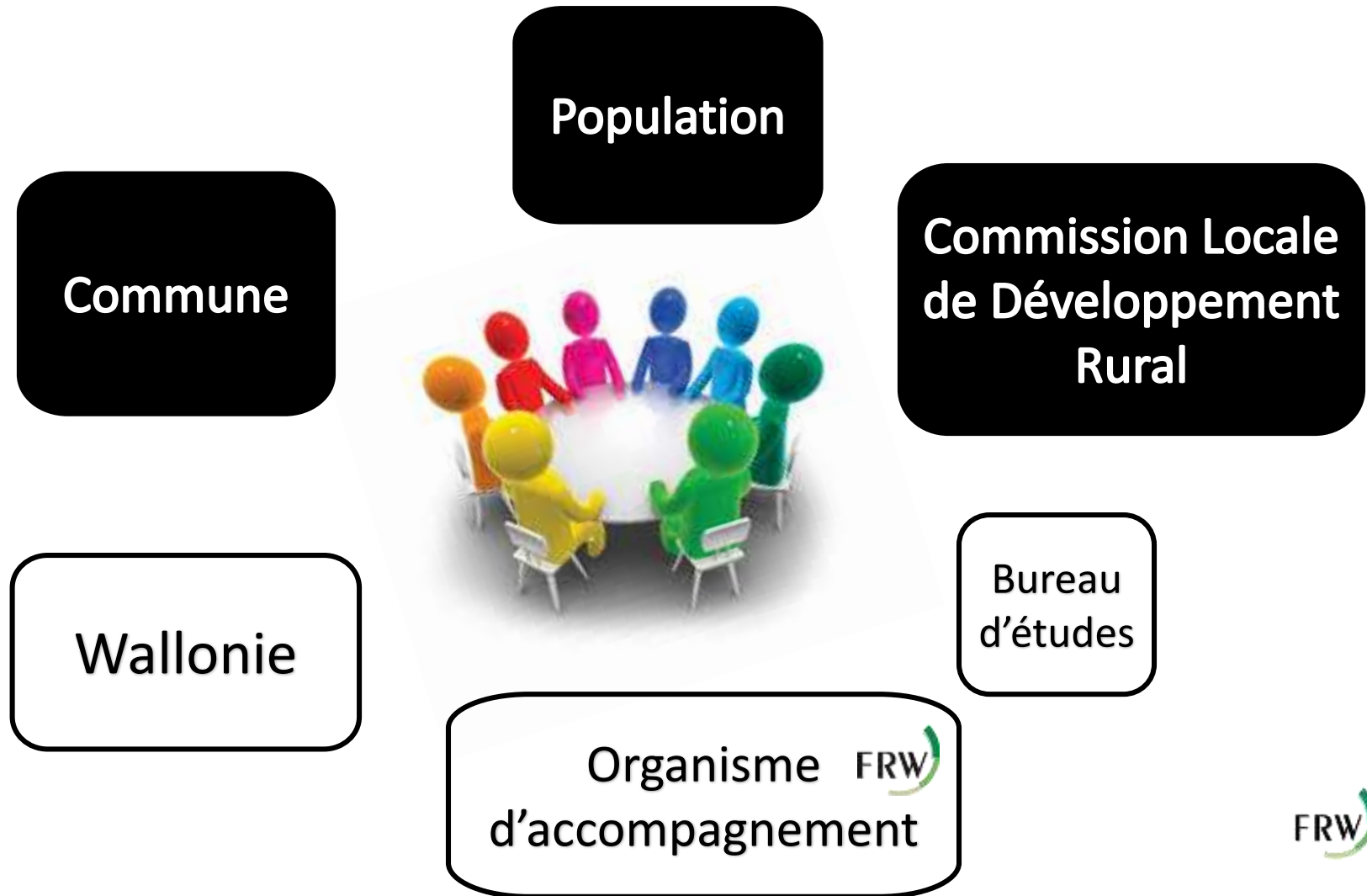
CHASTRE

« Associ'actions », dynamique de mise en valeur des associations locales



Exemples de projets

# Les principaux acteurs de l'ODR



# La CLDR, organe moteur participatif

## La CLDR, c'est...

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune
- Un lieu de **dialogue, d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus



# La CLDR, organe moteur participatif

## Ses missions :

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**



# Vous voulez vous impliquer ?

- Postulez pour la Commission Locale de Développement Rural (jusqu'au 20 décembre)
- Formulaire de candidature à la sortie ou sur [www.cse2030.info](http://www.cse2030.info)

